

DESCRIPTION

Ces bovins sont parfaitement bien adaptés aux territoires de hautes montagnes. Leurs poils cuivrés sont abondants, particulièrement au niveau de la crinière, des flancs et de l'arrière-train. L'intérieur des pattes, le dessous du ventre et le menton sont de couleurs plus claires. Les vieux mâles sont souvent plus foncés sur le dos et l'arrière-train. Le tahr de l'Himalaya a une tête fine, avec des cornes striées et courbées vers l'arrière. Aussi appelé Jharal (nom local), il a des membres robustes et puissants, lui permettant de sauter entre les rochers. Les ergots (la partie corneuse non développée situé au-dessus de l'onglon) leurs permettent une très bonne stabilité, il est donc un excellent grimpeur. Son régime alimentaire est composé de 50% de plantes herbacées et d'arbustes, de 30% de graminées et le restant de *Carex* (en hiver il peut se nourrir de mousses et de fougères).

COMPORTEMENT ET PREDATIONS

Le tahr de l'Himalaya a une activité diurne, il est principalement actif tôt le matin et en fin d'après-midi, avec une période de repos en journée. Les mouvements altitudinaux journaliers sont très importants, continuellement en recherche de nourriture, il arpente la montagne (jusqu'à 700m de dénivelé positif dans la journée) avant de redescendre au crépuscule. Cet ongulé est l'une des proies principales de la panthère des neiges. Les jeunes de quelques jours peuvent être menacés par des grands rapaces, des martres ou des renards.



Mâle tahr, crédit brian35, décembre 2019; INaturalist observation 63646623

NT

Carte d'identité

Famille : Bovidae

Genre : *Hemitragus*

Nom latin : *Hemitragus jemlahicus*

Nom local : झारल (jhāral)

Longueur du corps : 90 – 160 cm

Hauteur à l'épaule : 84 – 100 cm

Longueur de la queue : 9 – 12 cm

Poids : 50 - 160 kg

Longueur des cornes : 20 – 40 cm

Longueur de la crinière : 20 – 30 cm

Durée de gestation : 180 – 242 jours

Nombre de jeune par portée : 1 individu

Sevrage : 6 mois

Maturité sexuelle : 12 - 24 mois

Longévité en milieu naturel : 10 - 15 ans

Régime alimentaire : herbivore

Prédateurs : léopard, panthère des neiges, loup et martre à gorge jaune (jeunes uniquement)

Statut UICN mondiale : Quasi menacé

LE TAHR DE L'HIMALAYA

Le saviez-vous ?

Toilettage social

Le Tahr lèche le visage et le cou de ses congénères.

Cette activité atypique est le signe d'une bonne entente entre deux individus.

Ce léchage peut d'ailleurs durer jusqu'à 10 minutes !

REPRODUCTION

La période de reproduction s'étend d'octobre à janvier, avec un pic vers les deux premières semaines de décembre, pendant lesquelles les mâles viennent faire la cour aux femelles. Avant de mettre bas, la mère s'éloigne du troupeau, dans un lieu isolé pour protéger son petit des prédateurs. Les chevreaux naissent généralement en juin / juillet et ils atteindront leurs maturités sexuelles au bout de 1.5 ans en moyenne.

INDICES DE PRESENCES

Pour repérer la présence du Tahr, on peut chercher des empreintes de leurs onglons (souvent de la taille de 3-4 cm) et les déjections (de formes ovales d'environ 1 - 2 cm). Le plus intéressant reste de les observer à l'aide de jumelles, dans leurs vies de troupeaux.

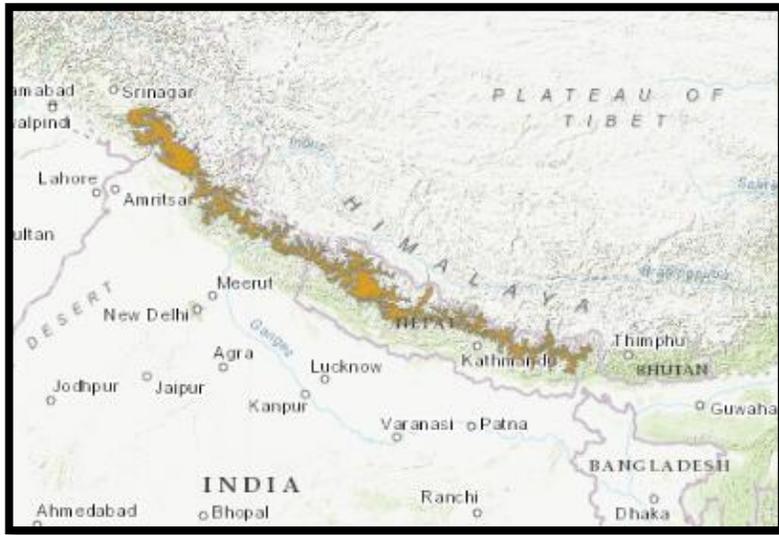


Excréments

Empreintes



Crédit INaturalist observation 112080274 et 2390250



Aire de répartition du Tahr de l'Himalaya, source Red List UICN

INTERACTIONS SOCIALES

Le tahr vit en groupe, dont la taille est définie par la topographie de l'habitat, l'abondance de la nourriture et par la pression des prédateurs. Les troupes peuvent compter de 7 à 150 individus (en Nouvelle Zélande où il a été introduit), mais 70% des groupes sont composés de moins de 40 individus (15 / 20 individus en moyenne). Ces groupes sont mixtes, sauf après la saison de rut (au printemps et en été) où la majorité des mâles vont former un autre troupeau (pour se déplacer vers des altitudes plus élevées). Les femelles ont un territoire vital permanent, beaucoup plus petit.

Les tahrs sont des individus très sociables, ils communiquent très peu par les émissions vocales (sauf le cri d'alarme très aigu en cas de danger). Il n'y a quasiment pas de combat, mais ils interagissent beaucoup, souvent par méthode d'intimidation : la secousse (l'animal secoue et baisse la tête pour faire comprendre qu'il veut charger), les Butts (petit coup de cornes ou de têtes), les têtes à queue etc.

MENACES ET PROTECTION

Le Tahr de l'Himalaya est classé comme espèce « *Quasi menacé* » dans la liste rouge de l'UICN (*Union Internationale pour la Conservation de la Nature*). La menace principale est la destruction et la dégradation de son territoire. La présence de plus en plus importante du bétail sur le milieu de vie de notre ongulé, fait entrer ces espèces en concurrence pour les ressources (la déforestation est aussi un facteur assez important qui vient perturber cet écosystème de montagne). Le Jharal était dans le passé une espèce très braconnée pour sa viande et son cuir. Aujourd'hui, le braconnage est toujours existant, mais dans une moindre mesure (la chasse est autorisée dans le cadre programme légal et très réglementé). En vue des hautes altitudes de son habitat, cet ongulé est soumis aux dangers de la haute montagne, notamment les éboulements et les avalanches.

Les populations de tahrs sont de plus en plus fragmentées, l'UICN estime d'ailleurs qu'il est possible que le déclin de cette population atteigne 30% d'ici 3 générations (fixé à 21 ans). Une réévaluation du statut de l'espèce sera donc envisagée (pour se rapprocher du statut « Vulnérable »).

De nombreuses mesures de conservation sont mises en œuvre dans ses pays

natifs. Au Népal, les mesures se concentrent sur le développement de programmes de chasse mieux contrôlés et l'incitation aux recherches sur la fragmentation de son habitat. En Inde, les actions sont centrées autour du développement de nouveaux parcs (le projet de parc national proposé par Shrikhand) et de réserves communautaires.

Aire de répartition et habitat

Le Jharal (nom local) est présent dans les pentes abruptes des montagnes rocheuses de l'Himalaya, souvent à des altitudes de 3000m à 4000m altitudes (son habitat peut s'étendre toutefois entre 1500 m et plus de 5000m d'altitude). Son territoire se situe à la limite supérieure des arbres, soit dans les étages subalpin et alpin. Pour sa sécurité (face aux prédateurs), l'habitat du Tahr est généralement composé d'escarpements rocheux verticaux et de falaises. L'espèce est native du Népal, de l'Inde et de la Chine, et sa présence est aujourd'hui incertaine au Bhoutan. Cependant, le tahr a été introduit (parfois accidentellement ou pour la chasse) : aux USA, en Afrique du Sud, en Nouvelle Zélande et peut être en Argentine.

Le saviez-vous ? Mâle ou femelle ?

Les mâles, contrairement aux femelles, sont dotés d'une collerette et d'une crinière très imposantes, pouvant atteindre 30 cm de long.

De plus, ils ont une corpulence 3 fois supérieure à celle de la femelle, le mâle pouvant peser jusqu'à 160 kg tandis que la femelle ne dépassera pas les 50 kg.

Les 2 sexes ont des cornes, mais celles des mâles sont plus imposantes.



Mâle tahr, crédit; INaturalist observation91743113



Femelle tahr, crédit; INaturalist observation 7913139

